

dans un dictionnaire de jurisprudence. On y voit encore *François Baudouin, Balbus Lucilius &c.*

Les rédacteurs en discutant certains objets avec soin, manquent quelques fois d'exactitude à l'égard des autres, ce qui ne peut manquer d'arriver lorsque l'attention est partagée par trop d'objets divers. P. ex. p. 316 il est dit que les biens de M^r. Tillon condamné au bannissement perpétuel, furent adjugés à ses neveux à l'exclusion de ses enfans, parce que le *banni à perpétuité est dépouillé & privé de ses possessions*; raison qui exclut les neveux comme les enfans. Il falloit dire: *parce que le mariage contracté par un banni à perpétuité, est nul quant aux effets civils, & que ses enfans sont regardés comme bâtards.* — P. 193 on appelle *manie des croisades*, les expéditions que j'ai démontré plus d'une fois avoir été les plus justes, les plus raisonnables que la politique humaine ou religieuse ait imaginées; la maniere imprudente dont elles furent conduites, & leurs mauvais succès ne dérogent point à la vérité de cette assertion (a). — P. 322 il est dit, *le bannissement à tems peut être assimilé à la rélegation des Romains*; & un peu plus bas, que *le bannissement à tems est toujours une peine infamante, dont*

(a) Voyez 15 Nov. 1780, p. 402, & autres Journaux cités là-même, & l'article *Bernard* (Saint) dans le nouveau *Dict. hist. Augsbourg* 1781.